

(Bruno Chabert)

*copie*  
En tant que résident de la commune de  
Laverantière, et originaire du Lot, il  
me semble vital d'être à l'écoute de  
la volonté des habitants de la région.

Le maire de Laverantière, Gilles Villard,  
a toujours agi avec honnêteté et  
détermination pour sa commune, dans le  
but de concilier les volontés de chacun,  
et en impulsant une dynamique collective  
très positive. Le bourg s'est repopulé  
ces dernières années, les activités se  
développent (usine de noix, bibliothèque,  
salle L'Oréal pour concerts et spectacles).

Le PLU proposé et adopté par le Conseil  
Municipal prolonge cette dynamique d'activités  
mais pas à n'importe quel prix : la  
nature, resplendissante et présente sur  
la commune, doit être protégée des intérêts  
égocistes de certains industriels. Ainsi,  
le FRAU en particulier est inscrit (à nouveau)  
comme zone protégée, ce qui exclut la  
possibilité d'une extension de la carrière d'Imérys.  
La décision est démocratique - et de bon  
sens : à l'heure du développement durable  
et de la transition écologique, nous ne pouvons  
plus laisser les industriels détruire la nature  
selon leur bon vouloir. Cette DÉCISION DOIT  
ÊTRE RESPECTÉE ! Le PLU DOIT ÊTRE  
RESPECTÉ !! Il en va de la nature, c'est-  
à-dire de notre avenir à tous.